



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 05 juillet 2004
N° CERTA-2004-AVI-205-001

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de Pure-FTPd

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-205>

Gestion du document

Référence	CERTA-2004-AVI-205-001
Titre	Vulnérabilité de Pure-FTPd
Date de la première version	23 juin 2004
Date de la dernière version	05 juillet 2004
Source(s)	Avis de sécurité Pure-FTPd du 20 juin 2004
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

Toutes les versions de Pure-FTPd antérieures à la version 1.0.19.

3 Description

Une vulnérabilité dans Pure-FTPd permet à un utilisateur mal intentionné de réaliser un déni de service.

4 Solution

Mettre à jour Pure-FTPd en version 1.0.19.

Les sources de Pure-FTPd sont disponibles à l'adresse suivante :

<ftp://ftp.pureftpd.org/pub/pure-ftp/releases/>

5 Documentation

- Site Internet de Pure-FTPd :
<http://www.pureftpd.org/>
- Bulletin de sécurité Gentoo GLSA 200407-04 du 04 juillet 2004 :
<http://www.gentoo.org/security/en/glsa/glsa-200407-04.xml>
- Bulletin de sécurité OpenBSD pour pure-ftpdu 20 juin 2004 :
<http://www.vuxml.org/openbsd/>

Gestion détaillée du document

23 juin 2004 version initiale.

05 juillet 2004 ajout de la référence au bulletin de sécurité Gentoo.